

Nestlé Noisiel : Un équilibre territorial et des emplois à préserver



Question écrite au sénat de Pierre Laurent* au ministre de la cohésion des territoires sur le devenir des salariés et du site Nestlé

M. Pierre Laurent attire l'attention de M. le ministre de la cohésion des territoires sur le devenir des 1 300 salariés du siège Nestlé France et du site de l'ancienne Chocolaterie Menier à Noisiel en Seine-et-Marne.

La direction de l'entreprise Nestlé France a annoncé son déménagement de Noisiel pour fin 2019. Elle dit vouloir regrouper ses sept sièges sociaux français et ses 2 500 salariés sur un site unique situé entre Issy-les-Moulineaux et la Porte de Versailles et a fait connaître son intention de vendre le site de Noisiel.

Nombre de salariés et leurs représentants du site de Noisiel expriment de fortes inquiétudes, en lien avec ce déménagement, sur le maintien de l'emploi d'autant que, selon eux, la direction entame des démarches en vue de repérer doré et déjà des postes qu'elle pense pouvoir supprimer.



En outre, en transférant les postes de travail de 1 300 salariés à l'autre bout de l'Île-de-France, elle rendrait beaucoup plus difficile l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle de nombre d'entre eux.

Les élus de proximité estiment que ce déménagement serait synonyme d'interrogations et d'inquiétudes tant en matière d'emploi, qu'en termes d'attractivité de ce territoire dans le cadre de la mise en place du Grand Paris, quel qu'en soit le périmètre.

Ils estiment également que ce site classé situé à proximité immédiate de futurs aménagements olympiques mérite une attention particulière en vue de préserver l'originalité, l'histoire et l'unité de ce site et ont interpellé les pouvoirs publics à ce sujet.

Leurs craintes et interrogations portent également sur d'éventuelles opérations immobilières concernant l'actuel terrain de la chocolaterie et ce, en liaison avec la mise en place du Grand Paris et des Jeux olympiques.

Outre le fait que l'activité industrielle en Seine-et-Marne ne cesse de chuter ces dernières années, il est à noter également que le groupe Nestlé a touché ces dernières années des dizaines de millions d'euros d'aides publiques sous la forme d'un crédit d'impôt recherche (CIR) et de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). L'État ne peut donc se désintéresser de ce qui s'y passe.

Par conséquent, il lui demande ce qu'il compte entreprendre en vue de favoriser, au siège de Nestlé France notamment, un dialogue social avec les personnels qui participerait à un projet industriel cohérent tant du point de vue de l'intérêt général que de l'équilibre territorial et qui aurait également pour objectif la préservation de l'emploi.

*Pierre Laurent secrétaire national du PCF, sénateur de Paris



En France une autre utilisation de l'argent est possible, les communistes proposent :

Reprendre l'argent :

- ◆ Suppression de la réforme de l'ISF : +3,2 Mds
- ◆ Suppression de la taxe unique à 30 % et de la baisse de la taxe sur les transactions financières : 4 Mds d'euros
- ◆ Suppression de la baisse de l'impôt sur les sociétés : +1,2 Mds d'euros
- ◆ Suppression du CICE : +28 Mds d'euros
- ◆ Plan de lutte contre l'évasion fiscale : 7 Mds

" Le Conseil municipal de Noisiel a déjà voté, à l'unanimité le 24 novembre 2017 une motion de soutien aux salariés et pour conserver le caractère industriel du site. Le conseil communautaire des 12 communes de Paris-Vallée de la Marne en débattera lors du Conseil Communautaire du 14 décembre 2017. "

Répondre aux besoins humains :

- ◆ 28 Mds d'euros pour le pouvoir d'achat : annulation augmentation de la CSG, baisse de la TVA sur les produits de 1ère nécessité, rétablissement de la demi-part des veuves et veufs
- ◆ 6,5 Mds pour l'hôpital public et la Sécurité sociale
- ◆ 5 Mds en faveur de l'école publique et de l'éducation
- ◆ 3 Mds pour les collectivités locales et les services publics
- ◆ 2,5 milliards d'euros pour le logement

Vous informer ou nous joindre sur

pcf-torcy@orange.fr

<https://pcf-noisiel-lognes.org/>

<https://www.facebook.com/pcf.sectiondetorcy.7>



Ce n'est pas le coût du travail qui tue l'emploi c'est le coût du capital